

Le chômage de masse des jeunes est une réalité qui traverse l'Europe. Dans une conjoncture économique difficile, les jeunes sont traditionnellement les premières victimes des ajustements sur le marché du travail. Ce flash éco vise à présenter les grandes caractéristiques de ce phénomène.

1. Taux de chômage, d'activité et d'emploi, part de chômage : quelques définitions

Le **taux de chômage** (soit la part des jeunes actifs de 15 à 24 ans au chômage par rapport à la population totale des jeunes actifs) est l'indicateur le plus observé : selon Eurostat, il a atteint 21,3 % en 2011 dans l'UE à 27 et 20,6 % dans l'UE à 15¹ (soit plus de **5 millions** de personnes). Ce taux est le plus élevé dans certains pays du Sud de l'Europe (Espagne : 46,4 %, Grèce : 44,4 %) et le plus faible dans le Nord (Pays-Bas : 7,6 %, Allemagne : 8,6 %), la France se situant légèrement au-dessus de la moyenne européenne (22,1 %). Selon la Commission européenne², le **taux de chômage des jeunes dans l'UE 27 a progressé de 50 %** entre février 2008 et juin 2012, passant de 15 % à près de 23 %. Si ce taux est naturellement central, il doit être complété par trois autres indicateurs afin de rendre compte de la complexité du phénomène (cf. tableau ci-dessous) : le **taux d'activité** (soit la part des jeunes actifs par rapport à la population totale des jeunes), le **taux d'emploi** (soit la part des jeunes actifs occupés par rapport à la population totale des jeunes) et la **part de chômage** (soit la part des jeunes au chômage par rapport à la population totale des jeunes).

En %, année 2011	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Part de chômage
Union européenne (27 pays)	21,3	42,7	33,6	9,1
Allemagne	8,6	52,5	47,9	4,5
France	22,0	38,3	29,9	8,4
Espagne	46,4	40,9	21,9	19,0
Suède	22,9	52,6	40,5	12,0

Source : Eurostat.

En effet, quel que soit le pays considéré, il apparaît un chômage des jeunes structurellement plus élevé que celui de la population totale de l'ordre **de un pour deux** en moyenne (par ex : 21,3 % contre 9,7 % dans l'UE 27). Ceci s'explique en partie par des taux d'activité et d'emploi très inférieurs à ceux de l'ensemble de la population du fait de la poursuite d'études. A contrario, on constate que le taux de chômage des jeunes est relativement faible là où les taux d'activité et d'emploi sont les plus élevés (cumul études - emploi aux Pays-Bas, en Autriche et en Allemagne), avec toutefois des contrexemples (la Suède a un taux de chômage des jeunes supérieur à celui de la France malgré des taux d'activité et d'emploi plus de 10 points supérieurs). Lorsque l'on observe la catégorie des 25-29 ans, période majeure de transition de la formation initiale vers le marché du travail pour la plupart des étudiants, il est intéressant de noter que le taux d'emploi à l'échelle communautaire est multiplié par deux (il passe de 33,6 % à 72,1 %) et le taux de chômage divisé par près de deux (de 21,3 % à 12,6 %), même si ce dernier demeure nettement au-dessus du taux de chômage de l'ensemble de la population. Dans le cadre de sa stratégie pour la jeunesse, la Commission européenne suit la catégorie des « NEET » (*Neither in Employment, education or training*) pour identifier de la façon la plus précise possible les jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation et présentent de fait un fort risque d'exclusion sociale. Ce phénomène est tout à fait significatif, car il aurait concerné en 2011 près de 13 % des jeunes de l'UE 27 (12 % en France).

¹ « *Emploi et chômage des 15-29 ans en 2011* », DARES analyses, n° 090, décembre 2012.

² « *EU Youth report* », European commission, 10 septembre 2012. Le chômage de longue durée (12 mois ou plus), qui a progressé d'un tiers entre 2008 et 2011, touche désormais 30 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans.

2. Comment l'expliquer ?

Du fait de la complexité intrinsèque du phénomène et de la forte hétérogénéité des pays de l'UE, il est impossible de recenser ici les causes de ce chômage de masse mais simplement d'en résumer les grandes lignes de force. Tout d'abord, la **très forte hausse du chômage** évoquée au point précédent est directement liée à la **conjoncture économique dégradée** traversée par l'UE ces dernières années. La récession et la chute de l'emploi ont d'abord pénalisé les plus jeunes du fait de leur statut sur le marché du travail. A titre de comparaison, le taux de chômage des jeunes avait reculé de 20 % entre 2005 et 2008 dans un contexte économique plus favorable (+ 2,3 % de croissance en moyenne annuelle). Le chômage des jeunes a donc une composante conjoncturelle très importante. Ensuite, d'un point de vue structurel, les causes sont multiples : formations inadaptées aux besoins des entreprises (ou très incomplètes³), manque d'expérience professionnelle (notamment dans les parcours théoriques), coûts du travail (salaires, protection de l'emploi...). D'une façon générale, le couple formation - fonctionnement du marché du travail détermine largement les résultats obtenus par chacun des pays. **L'Espagne** illustre parfaitement cette idée, tant est flagrante l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail : en effet, le niveau d'éducation de la population est fortement polarisé, avec une part de jeunes dont le niveau d'études est limité au début de l'école secondaire supérieure à la moyenne européenne et, dans le même temps, une part de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur également au-dessus de la moyenne européenne (et supérieure à des pays tels que la Finlande ou l'Allemagne). En conséquence, la part de diplômés du supérieur « surqualifiés »⁴ par rapport à leur poste de travail est supérieure à 40 % pour les 25-29 ans.

3. Chômage et qualification : le cas français

Ce phénomène, parfois qualifié de « déclassement », résulte d'une **forte montée en qualification des populations européennes** supérieure à l'augmentation de l'emploi qualifié dans l'économie. En France, l'âge moyen de fin d'études a ainsi augmenté de trois ans entre 1975 et 2000⁵. Les études confirment le lien intuitif entre chômage et qualification⁶ : en 2010, **le taux de chômage** des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans possédant au plus le **brevet** (44,3 %) est **quatre fois plus élevé que celui des diplômés du supérieur** (10,7 %), les titulaires d'un baccalauréat/CAP/BEP se situant à 22,5 %. Concernant le supérieur, cette statistique doit être affinée par l'analyse de l'insertion des diplômés, qui varie fortement en fonction du niveau et de la nature des parcours (les docteurs s'insèrent moins bien que les titulaires d'un master, les diplômés de filières professionnelles mieux que ceux des filières générales etc.). A l'autre bout de l'échelle, 17 % des jeunes sont sortis de formation initiale entre 2007 et 2009 peu (pour 8 %, niveau brevet) ou pas (pour 9 %, aucun diplôme) diplômés, soit en moyenne annuelle **120 000** sur un nombre de sortants d'environ 700 000 (42 % du supérieur, 41 % du secondaire).

La situation des jeunes européens est grave à double titre : elle constitue, d'une part, un formidable gâchis humain et financier qui renforce le sentiment d'une « génération perdue » et, d'autre part, pénalise l'économie dans son ensemble. Si la crise explique en partie l'envolée du chômage des jeunes du fait de la sur réaction de ce dernier à la conjoncture, les causes structurelles demeurent et doivent être affrontées avec détermination. L'appariement entre l'offre et de la demande de travail constitue de ce point de vue un objectif central en France et dans la plupart des pays qui doit se traduire par une mobilisation coordonnée des différents acteurs, dont le système de formation.

³ On ne peut que déplorer les taux élevés d'abandon scolaire précoce dans certains pays (30 % des Espagnols de 18 à 24 ans et environ 20 % des jeunes européens n'ont pas fini le cycle secondaire et sont sans formation). Voir sur ce point l'étude de BBVA Research « *Desempleo juvenil en España : causas y soluciones* », 27 décembre 2011.

⁴ Au sens de la nomenclature ISCO (« *International standard classification of occupations* »).

⁵ « *Le déclassement des jeunes sur le marché du travail* », La société française, éd. 2006, INSEE.

⁶ « *Face à la crise, le diplôme reste un rempart efficace contre le chômage* », Formations et emploi, éd. 2011, INSEE.